
États financiers de
La Fondation de l'Hôpital
de Montréal pour enfants

31 mars 2015

Rapport de l'auditeur indépendant.....	1-2
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds.....	3
État de la situation financière.....	4
État des flux de trésorerie.....	5
Notes complémentaires aux états financiers.....	6-14

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de
La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2015, et les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants au 31 mars 2015, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Autre point

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers, qui explique que certaines informations comparatives de l'exercice terminé le 31 mars 2014 ont été retraitées.

Deloitte s.e.n.c.r.l. / s.r.l.¹

Le 28 septembre 2015

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120628

La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds

Exercice terminé le 31 mars 2015

		2015				2014			
Notes	Fonds d'exploitation	Fonds spécial	Fonds de dotation	Total	Fonds d'exploitation	Fonds spécial	Fonds de dotation	Total	
	\$	\$	\$	\$	(retraité) (note 2)	(retraité) (note 2)	(retraité) (note 2)	\$	
Produits									
Dons	6 521 711	8 514 478	3 188 417	18 224 606	7 084 477	10 337 128	913 559	18 335 164	
Opération Enfant Soleil	—	2 708 195	—	2 708 195	—	2 758 123	—	2 758 123	
	6 521 711	11 222 673	3 188 417	20 932 801	7 084 477	13 095 251	913 559	21 093 287	
Revenus de placement – montant net	4 3 121 186	3 749 300	3 669	6 874 155	4 314 255	4 504 972	173 530	8 992 757	
	9 642 897	14 971 973	3 192 086	27 806 956	11 398 732	17 600 223	1 087 089	30 086 044	
Charges									
Salaires et charges sociales	2 460 066	260 234	—	2 720 300	2 299 684	340 000	—	2 639 684	
Frais directs de campagne	1 074 010	328 703	—	1 402 713	983 672	256 880	—	1 240 552	
Publicité et reconnaissance des donateurs	99 854	35 940	—	135 794	75 634	54 415	—	130 049	
Frais généraux et administratifs	406 751	19 353	—	426 104	407 770	4 459	—	412 229	
Honoraires et consultation	285 712	—	—	285 712	277 887	9 200	—	287 087	
Loyer	227 482	32 526	—	260 008	251 585	44 889	—	296 474	
Amortissement des immobilisations	57 896	9 799	—	67 695	48 181	9 799	—	57 980	
	4 611 771	686 555	—	5 298 326	4 344 413	719 642	—	5 064 055	
Excédent des produits sur les charges avant contributions	5 031 126	14 285 418	3 192 086	22 508 630	7 054 319	16 880 581	1 087 089	25 021 989	
Contributions à l'Hôpital de Montréal pour enfants									
Services et matériel hospitaliers	620 753	1 174 280	—	1 795 033	784 072	1 008 858	—	1 792 930	
Services et matériel de recherche	2 074 884	3 365 552	—	5 440 436	2 844 857	4 291 893	—	7 136 750	
Autres dons affectés	—	1 753 551	—	1 753 551	43 638	1 598 495	—	1 642 133	
Rénovations, loyer et autres priorités	—	3 491 915	—	3 491 915	630	1 510 197	—	1 510 827	
	2 695 637	9 785 298	—	12 480 935	3 673 197	8 409 443	—	12 082 640	
Excédent des produits sur les charges	2 335 489	4 500 120	3 192 086	10 027 695	3 381 122	8 471 138	1 087 089	12 939 349	
Soldes de fonds au début	(2 637 000)	58 198 460	45 276 677	100 838 137	(7 815 504)	52 663 251	43 051 041	87 898 788	
Virements interfonds	5 (42 659)	(58 201)	100 860	—	1 797 382	(2 935 929)	1 138 547	—	
Soldes de fonds à la fin	(344 170)	62 640 379	48 569 623	110 865 832	(2 637 000)	58 198 460	45 276 677	100 838 137	

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants
État de la situation financière
 au 31 mars 2015

		2015				2014			
Notes	Fonds d'exploitation	Fonds spécial	Fonds de dotation	Total	Fonds d'exploitation	Fonds spécial	Fonds de dotation	Total	
	\$	\$	\$	\$	(retraité) (note 2)	(retraité) (note 2)	(retraité) (note 2)	\$	
Actif									
	2 116 672	15 574 001	128 591	17 819 264	2 052 467	16 561 480	60 962	18 674 909	
	—	21 839 522	—	21 839 522	—	19 320 774	—	19 320 774	
	215 605	9 453	—	225 058	206 764	1 312	—	208 076	
	—	22 166 428*	—	—	—	20 336 628*	—	—	
	2 415 947	3 454 507	66 094 017	71 964 471	2 367 463	3 390 413	59 195 826	64 953 702	
	87 847	31 030	—	118 877	80 633	40 829	—	121 462	
	57 713	—	—	57 713	45 204	—	—	45 204	
	4 893 784	63 074 941	66 222 608	112 024 905	4 752 531	59 651 436	59 256 788	103 324 127	
Passif									
	608 987	164 290	—	773 277	727 314	392 901	—	1 120 215	
	115 524	270 272	—	385 796	305 700	1 060 075	—	1 365 775	
	4 513 443*	—	17 652 985*	—	6 356 517*	—	13 980 111*	—	
	5 237 954	434 562	17 652 985	1 159 073	7 389 531	1 452 976	13 980 111	2 485 990	
Engagements									
	87 847	31 030	—	118 877	80 633	40 829	—	121 462	
	—	62 609 349	38 018 221	100 627 570	—	58 157 631	34 725 275	92 882 906	
	—	—	10 551 402	10 551 402	—	—	10 551 402	10 551 402	
	(432 017)	—	—	(432 017)	(2 717 633)	—	—	(2 717 633)	
	(344 170)	62 640 379	48 569 623	110 865 832	(2 637 000)	58 198 460	45 276 677	100 838 137	
	4 893 784	63 074 941	66 222 608	112 024 905	4 752 531	59 651 436	59 256 788	103 324 127	

* Ces éléments ne sont pas présentés dans la colonne Total étant donné qu'ils s'éliminent.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil d'administration

_____, administrateur

_____, administrateur

La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2015

	2015	2014
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	10 027 695	12 939 349
Ajustements pour :		
Variation de la juste valeur des placements	(3 149 467)	(6 776 273)
Amortissement des immobilisations	67 695	57 980
	6 945 923	6 221 056
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
Débiteurs	(16 982)	12 507
Frais payés d'avance	(12 509)	(4 409)
Créditeurs et charges à payer	(346 938)	(547 936)
Contributions à payer à l'Hôpital de Montréal pour enfants	(979 979)	443 311
	(1 356 408)	(96 527)
	5 589 515	6 124 529
Activités d'investissement		
Variation de l'encaisse affectée	(2 518 748)	(2 758 122)
Variation nette des placements	(3 861 302)	(2 250 661)
Acquisition d'immobilisations	(65 110)	(51 496)
	(6 445 160)	(5 060 279)
(Diminution) augmentation de l'encaisse	(855 645)	1 064 250
Encaisse au début	18 674 909	17 610 659
Encaisse à la fin	17 819 264	18 674 909

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2015

1. Statuts et nature des activités

L'objectif de La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants (la « Fondation ») est d'amasser des fonds aux fins de recherche, d'enseignement et de soutien aux activités cliniques de l'Hôpital de Montréal pour enfants du Centre universitaire de santé McGill (l'« Hôpital de Montréal pour enfants »). La Fondation est un organisme sans but lucratif incorporé en 1973 selon les lois du Québec et est reconnue comme un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. Retraitement

À la suite d'une analyse par la direction de certains dons reçus au cours des dernières années, la Fondation a reclassé des montants du Fonds spécial vers le Fonds d'exploitation, car il n'y avait aucune affectation spécifique des donateurs liée à certains dons. De plus, certains revenus de placement des exercices antérieurs auraient dû être capitalisés dans le Fonds de dotation plutôt que comptabilisés en revenus dans le Fonds spécial ou dans le Fonds d'exploitation. L'effet global de ce redressement sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2014 est une diminution des soldes de fonds non grevés d'affectations déficitaires d'un montant de 2 378 242 \$ et une diminution des soldes de fonds affectés d'origine externe du même montant. De façon détaillée, les états financiers de la Fondation ont été retraités ainsi :

	Solde initialement comptabilisé	Retraitement	Solde retraité
	\$	\$	\$
Fonds d'exploitation			
Dons	6 886 584	197 893	7 084 477
Revenus de placement – montant net	4 322 829	(8 574)	4 314 255
Excédent des produits sur les charges	3 191 803	189 319	3 381 122
Solde de fonds au 1 ^{er} avril 2013	(10 004 427)	2 188 923	(7 815 504)
Solde de fonds au 31 mars 2014	(5 015 242)	2 378 242	(2 637 000)
Sommes dues au Fonds spécial	8 734 759	(2 378 242)	6 356 517
Solde de fonds au 31 mars 2014 – Non grevés d'affectations déficitaires	(5 095 875)	2 378 242	(2 717 633)
<hr/>			
Fonds spécial			
Dons	10 535 021	(197 893)	10 337 128
Revenus de placement – montant net	4 669 928	(164 956)	4 504 972
Excédent des produits sur les charges	8 833 987	(362 849)	8 471 138
Solde de fonds au 1 ^{er} avril 2013	55 528 615	(2 865 364)	52 663 251
Solde de fonds au 31 mars 2014	61 426 673	(3 228 213)	58 198 460
Sommes à recevoir par le Fonds spécial	23 564 841	(3 228 213)	20 336 628
Solde de fonds au 31 mars 2014 – Affectations d'origine externe	61 385 844	(3 228 213)	58 157 631

La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2015

2. Retraitement (suite)

	Solde initialement comptabilisé	Retraitement	Solde retraité
	\$	\$	\$
Fonds de dotation			
Revenus de placement – montant net	—	173 530	173 530
Excédent des produits sur les charges	913 559	173 530	1 087 089
Solde de fonds au 1 ^{er} avril 2013	42 374 600	676 441	43 051 041
Solde de fonds au 31 mars 2014	44 426 706	849 971	45 276 677
Sommes dues au Fonds spécial	14 830 082	(849 971)	13 980 111
Solde de fonds au 31 mars 2014 – Affectations d'origine externe	33 875 304	849 971	34 725 275

3. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilité par fonds

La Fondation utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser ses activités.

i. Fonds d'exploitation

Les activités générales de financement et les activités administratives sont présentées au Fonds d'exploitation.

ii. Fonds spécial

Le Fonds spécial représente les ressources grevées d'une affectation d'origine externe (voir note 10) autres que les dotations.

iii. Fonds de dotation

Le Fonds de dotation représente, d'une part, l'accumulation des dons qui, selon les spécifications des donateurs, doivent être conservés à perpétuité et, d'autre part, les virements du Fonds d'exploitation, autorisés par le conseil d'administration, qui font l'objet d'affectations internes et qui ne peuvent pas être utilisés sans le consentement préalable du conseil d'administration.

3. Méthodes comptables (suite)

Constatation des produits

i. Dons affectés

Les dons affectés aux activités générales sont constatés à titre de produits du Fonds d'exploitation de l'exercice au cours duquel ils sont reçus. Les autres dons affectés sont constatés à titre de produits du Fonds spécial. Les dons reçus à titre de dotations sont constatés à titre de produits du Fonds de dotation.

ii. Dons non affectés

Les dons non affectés sont constatés à titre de produits du Fonds d'exploitation de l'exercice au cours duquel ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa perception est raisonnablement assurée.

iii. Revenus de placement

Les revenus de placement sont constatés au moment où ils sont gagnés. Les revenus de placement du Fonds de dotation devant être utilisés selon les affectations imposées par le donateur sont comptabilisés dans le Fonds spécial. Les revenus de placement du Fonds de dotation qui ne comportent pas d'affectations particulières imposées par le donateur sont comptabilisés dans le Fonds d'exploitation.

iv. Dons de services

Dans le cadre de ses activités, la Fondation a recours aux services de bénévoles. En raison de la difficulté d'en déterminer la juste valeur, ces dons de services ne sont pas constatés aux présents états financiers.

v. Dons en nature

Les dons en nature sont comptabilisés à leur juste valeur.

Partage des charges

Les charges du Fonds « Les meilleurs soins pour les enfants » incluses dans le Fonds spécial sont composées de charges directement attribuables, d'un transfert d'une partie des charges de loyer du Fonds d'exploitation qui sont liées à l'espace supplémentaire requis pour les activités du Fonds « Les meilleurs soins pour les enfants », et d'une partie des salaires et des charges sociales.

Contributions à l'Hôpital de Montréal pour enfants

Les contributions à l'Hôpital de Montréal pour enfants sont comptabilisées dans les résultats de l'exercice au cours duquel elles sont payées ou deviennent payables.

Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la Fondation devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception des placements qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de la juste valeur, qui inclut les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et pertes non réalisés, sont incluses dans les revenus de placement.

3. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds à titre de revenus de placement.

Dans le cas des actifs financiers évalués au coût après amortissement, la Fondation comptabilise à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et lorsque la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise dans l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Sommes à recevoir par le Fonds spécial (dues au Fonds spécial)

Ces sommes ne portent pas intérêt et ne comportent pas de modalités de remboursement.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode d'amortissement dégressif aux taux annuels suivants :

Matériel de bureau	20 %
Matériel informatique	33 %
Autre équipement	10 %

Conversion des devises

Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, tandis que les éléments non monétaires sont convertis aux taux de change historiques. Les produits et les charges sont convertis aux taux de change moyens en vigueur durant l'exercice. Les gains et les pertes de change sont passés en charges.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2015

4. Revenus de placement – montant net

Les revenus de placement, déduction faite des honoraires de gestion et des frais de garde, se détaillent comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
Intérêts et dividendes	4 002 833	2 443 170
Gains nets à l'aliénation de placement	519 099	631 660
Variation de la juste valeur non réalisée des placements	2 630 368	6 144 613
	7 152 300	9 219 443
Honoraires de gestion et frais de garde	(278 145)	(226 686)
	6 874 155	8 992 757

Ces revenus nets de placement se répartissent comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
Fonds d'exploitation – ressources détenues par le Fonds de dotation*	3 102 867	4 269 971
Fonds d'exploitation – ressources détenues par le Fonds d'exploitation	18 319	44 284
Fonds spécial – ressources détenues par le Fonds de dotation**	3 505 822	4 285 727
Fonds spécial – ressources détenues par le Fonds spécial	243 478	219 245
Fonds de dotation – ressources détenues par le Fonds de dotation	3 669	173 530
	6 874 155	8 992 757

* Les revenus nets de placement du Fonds d'exploitation tirés des ressources détenues à titre de dotations pour un montant de 3 102 867 \$ (4 269 971 \$ en 2014) sont composés d'intérêts et de dividendes pour 1 715 050 \$ (1 032 850 \$ en 2014), de gains nets à l'aliénation de placement de 220 664 \$ (481 747 \$ en 2014) et d'une variation de la juste valeur non réalisée des placements de 1 298 508 \$ (2 874 412 \$ en 2014), déduction faite des honoraires de gestion et des frais de garde de 131 355 \$ (119 038 \$ en 2014).

** Les revenus nets de placement du Fonds spécial tirés des ressources détenues à titre de dotations pour un montant de 3 505 822 \$ (4 285 727 \$ en 2014) sont composés d'intérêts et de dividendes pour 2 035 778 \$ (954 060 \$ en 2014), de gains nets à l'aliénation de placement de 300 692 \$ (117 374 \$ en 2014) et d'une variation de la juste valeur non réalisée des placements de 1 307 865 \$ (3 310 919 \$ en 2014), déduction faite des honoraires de gestion et des frais de garde de 138 513 \$ (96 626 \$ en 2014).

5. Virements interfonds

Les virements interfonds sont effectués pour se conformer aux instructions reçues des donateurs et aux résolutions du conseil d'administration.

La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2015

6. Encaisse affectée

L'utilisation de l'encaisse affectée est sujette à l'approbation d'Opération Enfant Soleil.

En vertu d'une entente de gestion de fonds en vigueur depuis le 1^{er} avril 2007, ces sommes peuvent être versées à l'Hôpital de Montréal pour enfants uniquement lorsqu'Opération Enfant Soleil confirme que les conditions d'acceptation des projets qui sont liées à ces versements sont remplies. Les intérêts générés par l'encaisse affectée (et les placements, le cas échéant) sont la propriété d'Opération Enfant Soleil. Par conséquent, ces intérêts au montant de 385 513 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2015 (321 435 \$ en 2014) ne sont pas constatés dans les états financiers de la Fondation.

7. Promesses de dons

En plus des montants déjà encaissés depuis la création du Fonds « Les meilleurs soins pour les enfants », la Fondation détient des promesses de dons consacrées au projet de construction du nouvel Hôpital de Montréal pour enfants. Les promesses qui sont approuvées par des ententes écrites représentent un total de 8 431 433 \$. Les encaissements prévus au cours des prochains exercices se répartissent comme suit :

	2016	2017	2018	2019	2020 et suivants	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Fonds spécial	3 021 312	1 932 496	1 359 119	2 108 506	10 000	8 431 433

Les promesses de dons verbales qui ont été faites à la Fondation ne sont pas incluses dans cette note.

Les promesses de dons seront comptabilisées lorsqu'elles seront encaissées.

8. Placements

	2015	2014
	\$	\$
Encaisse	178 476	528 715
Marché monétaire et bons du Trésor	4 205 194	3 011 942
Obligations canadiennes, valeur nominale de 11 271 747 \$ (10 125 000 \$ en 2014)	12 064 568	10 739 373
Fonds communs d'obligations canadiennes	932 886	890 493
Actions canadiennes	8 249 133	8 200 037
Fonds communs d'actions canadiennes	—	911 723
Fonds commun diversifié canadien	30 723 944	27 099 235
Actions américaines	7 477 052	6 287 565
Actions internationales	6 979 736	7 284 619
Fonds commun d'actions marchés émergents	1 153 482	—
	71 964 471	64 953 702

La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2015

9. Immobilisations

	2015			2014
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Matériel de bureau	58 803	44 768	14 035	5 544
Matériel informatique	397 934	324 122	73 812	75 089
Autre équipement	97 987	66 957	31 030	40 829
	554 724	435 847	118 877	121 462

10. Fonds spécial – affectations d'origine externe

Le Fonds spécial est composé des affectations d'origine externe suivantes :

	2015	2014
	\$	\$
Fonds Campagne de financement	1 763 217	2 588 051
Fonds « Les meilleurs soins pour les enfants »	37 599 351	37 047 281
Autres affectations	23 246 781	18 522 299
	62 609 349	58 157 631

11. Engagements

La Fondation loue plusieurs locaux pour le bénéfice de l'Hôpital de Montréal pour enfants. Ces baux échoient jusqu'en 2019 et comprennent les loyers annuels suivants :

	\$
2016	472 193
2017	430 500
2018	430 500
2019	107 625
	1 440 818

De plus, en vertu de contrats de location-exploitation échéant jusqu'en 2019, la Fondation s'est engagée à verser, pour l'utilisation de locaux pour ses activités, les loyers annuels suivants :

	\$
2016	124 956
2017	124 956
2018	124 956
2019	20 826
	395 694

11. Engagements (suite)

Au 31 mars 2015, la Fondation s'est aussi engagée à verser un montant de 785 943 \$ à l'Hôpital de Montréal pour enfants.

12. Instruments financiers

La Fondation est soumise aux risques financiers suivants :

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de perte découlant de la volatilité des cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change. La Fondation est exposée au risque de marché en raison de ses activités de placement. Le niveau de risque auquel est exposée la Fondation varie selon la conjoncture des marchés et la composition de l'actif.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle du fait que la Fondation détient des placements en obligations. De ce fait, il y a un risque qu'un émetteur d'obligations ne s'acquitte pas de ses obligations envers la Fondation, ce qui aurait une incidence sur l'actif de la Fondation.

Risque de taux d'intérêt

Les obligations détenues par la Fondation portent intérêt à des taux fixes. Par conséquent, une variation des taux d'intérêt du marché aura une incidence sur la juste valeur de ces placements. Les taux d'intérêt des obligations varient de 1,38 % à 11,00 % (1,39 % à 11,00 % en 2014), et les obligations échoient de 2015 à 2036 (2014 à 2023 en 2014).

Risque de change

La Fondation détient des placements étrangers. Elle est donc exposée aux fluctuations des devises. Il en est de même pour les revenus afférents à ces placements.

L'état de la situation financière comprend un montant de 8 371 997 \$ (6 893 841 \$ en 2014) de placements libellés en dollars américains, 3 218 635 \$ (3 206 438 \$ en 2014) libellés en euros et 2 865 662 \$ (2 917 858 \$ en 2014) libellés en autres devises.

Politique de placement

La gestion des placements doit être effectuée de manière à respecter le principe de la permanence et de la continuité. La prudence doit toujours prédominer lors de la prise de décision par le comité d'investissements, le conseiller et le gardien des valeurs ainsi que lors de la mise en application des stratégies.

L'objectif est d'optimiser le rendement des placements en tenant compte du risque que la Fondation est prête à assumer et des contraintes spécifiques prévues par la politique de placement. Le risque est une incertitude liée à plusieurs facteurs (perte de valeur des placements spécifiques, diminution de la juste valeur causée par la variabilité des marchés financiers, etc.) dont les actions combinées pourraient avoir des répercussions sur la capacité financière de la Fondation à faire face à ses engagements.

L'optimisation du rendement se réalise par une combinaison juste d'actifs financiers, par des niveaux d'appariement minimal sécuritaire et par une marge de manœuvre suffisante pour permettre l'utilisation de véhicules de placement dont le potentiel de rendement est plus élevé selon les périodes.

13. Opérations entre parties liées

Les transactions effectuées avec l'Hôpital de Montréal pour enfants, qui est un organisme lié, de même que les éléments d'actif et de passif qui y sont liés, sont présentées distinctement dans les états financiers ou dans les notes complémentaires aux états financiers.

Ces transactions ont eu lieu dans le cours normal des activités et ont été mesurées à la valeur d'échange.